



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Séance du Mercredi 18 Mai 2016**

Date de la convocation 9 Mai 2016	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes – Canet
<p><b><u>PRÉSENTS</u> :</b> M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p><b>ASPIRAN :</b> M.BERNARDI Olivier, Mme REVERTE Françoise,  <b>BRIGNAC :</b> M.JURQUET Henri,  <b>CABRIERES :</b> M.MALLET Denis,  <b>CANET :</b> M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc, Mme BENARD Bénédicte, M.SABATIER Michel,  <b>CEYRAS :</b> M.BARRE Berthe,  <b>CLERMONT L'HERAULT :</b> M.RUIZ Salvador, M.GARCIA Jean, Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela, M.BARON Bernard, M.DÔ Laurent, Mme BLANQUET Elisabeth, M.FABREGUETTES Bernard, Mme GREGOIRE Arielle, Mme ROBERT Laure, Mme PASSIEUX Marie,  <b>FONTES :</b> M.BRUN Olivier,  <b>LACOSTE :</b> M.VENTRE Philippe,  <b>MERFONS :</b> M.VIALA Daniel,  <b>MOUREZE :</b> M.DIDELET Serge,  <b>NEBIAN :</b> M.BARDEAU Francis, Mme MALMON Sylvie,  <b>OCTON :</b> M.COSTE Bernard,  <b>PAULHAN :</b> M.VALERO Claude, Mme GUERIN Audrey, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, Mme BOUISSON Mylène, M.DUPONT Laurent,  <b>PERET :</b> M.BILHAC Christian,  <b>SAINT FELIX DE LODEZ :</b> M.RODRIGUEZ Joseph,  <b>SALASC :</b> M.COSTES Jean,  <b>USCLAS D'HERAULT :</b> M.RIGAUD Christian,  <b>VALMASCLE :</b> M.VALENTINI Gérald,  <b>VILLENUEVTTE :</b> M.VIDAL Eric.</p>		<p><b><u>PROCURATIONS</u> :</b></p> <p>Mme OLLIER Sophie à M.DÔ Laurent,  M.PONCE Yvan à Mme ROBERT Laure,</p>

**Objet : Demande de subventions pour le financement des postes du Service Eau et Environnement auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour l'année 2016.**

Monsieur REVEL rappelle aux membres du Conseil communautaire qu'en février 2015, la Communauté de communes du Clermontais a créé au sein du Pôle Aménagement du Territoire, le service Eau et Environnement. Ce service a comme objectif l'amélioration et la préservation de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, au travers 3 domaines d'intervention :

- le contrôle des installations d'Assainissement Non Collectif (pour lequel la collectivité est compétente depuis le 09/12/2006),
- l'entretien et la restauration des cours d'eau (pour lequel la collectivité est compétente depuis le 27/11/2013),
- l'animation des captages prioritaires de Paulhan et Ceyras et la lutte contre les pollutions diffuses.

En 2016, ce service a également la mission de préparer la collectivité à l'élargissement à la prise de compétences rendues obligatoires par le législateur (GEMAPI, Eau potable et assainissement collectif,...).

Afin de financer pour l'année 2016 les postes du service Eau et Environnement, la Communauté de communes du Clermontais souhaite solliciter les aides financières auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. Les missions de contrôle des assainissements non collectifs n'étant pas éligibles, la demande ne porte que sur les missions des postes du responsable du service et de l'animatrice « captages prioritaires et réduction des pollutions diffuses ».

En conséquence, il est proposé au Conseil communautaire de solliciter l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse afin d'espérer bénéficier du maximum de subvention pour ces 2 postes.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur REVEL, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**SOLLICITE** l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse afin d'espérer bénéficier du maximum de subvention pour ces 2 postes.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et documents relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
De Communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture  
034-243400355-20160523-2016-05-18-18-DE  
Date de télétransmission : 24/05/2016  
Date de réception préfecture : 24/05/2016